



BILAN MI-PARCOURS DU CONTRAT *Re-Sources* 2019-2023

AIRE D'ALIMENTATION DE CAPTAGE SOURCE DE ROCHE

▶ CONTRAT RE-SOURCES AAC* SOURCE DE ROCHE



SIAEP NOC



La source de Roche....

- Classée **prioritaire au titre du Grenelle de l'environnement** en 2009 du fait de la mauvaise qualité de ses EAUX BRUTES (eaux captées avant traitement)
- Localisée sur la commune de Verteuil-sur-Charente à proximité de la Charente



Un contrat local Re-Sources sur la période 2019-2023....

- Porté par le **SIAEP NOC**, propriétaire du captage, et construit avec les acteurs et partenaires du territoire : représentants de la profession agricole, collectivités locales, Agence de l'eau Adour-Garonne, Région Nouvelle-Aquitaine, Département de la Charente, Etat, etc.
- Qui s'inscrit dans le programme régional Re-Sources :



 <https://www.re-sources-nouvelle-aquitaine.fr>

- Dont l'objectif vise à :

Reconquérir et préserver la qualité des eaux brutes de la source de Roche par la mise en place d'actions volontaires et localisées.

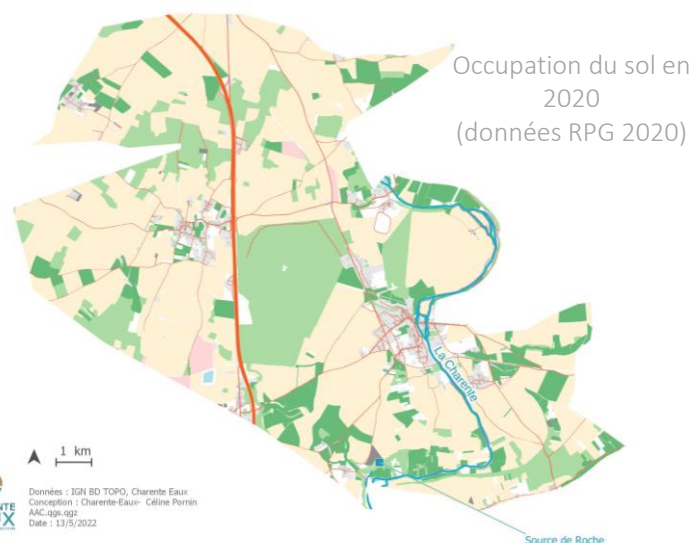
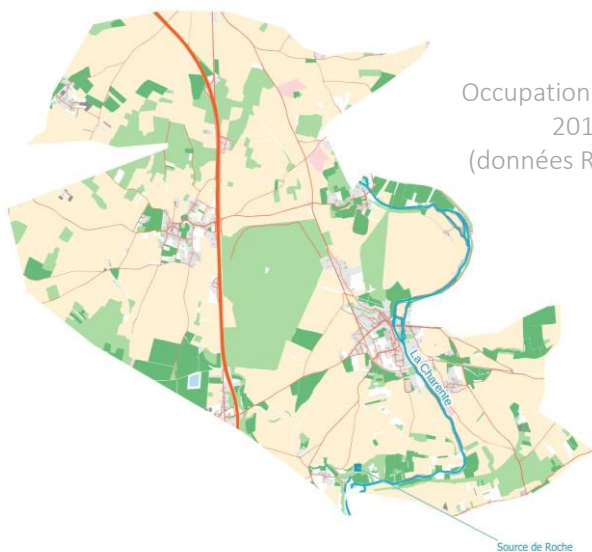
▶ UN BILAN MI-PARCOURS ?

Pour

- Valoriser les indicateurs de suivi du contrat au regard des objectifs et les comparer aux données du bilan du précédent contrat
- Faire un point sur les actions réalisées ou non et leur impact sur le territoire
- Ajuster les actions engagées

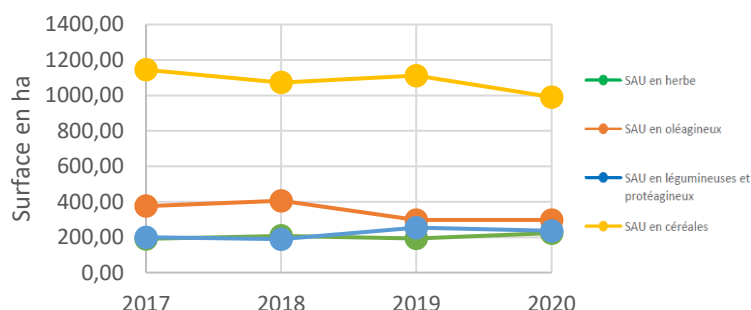
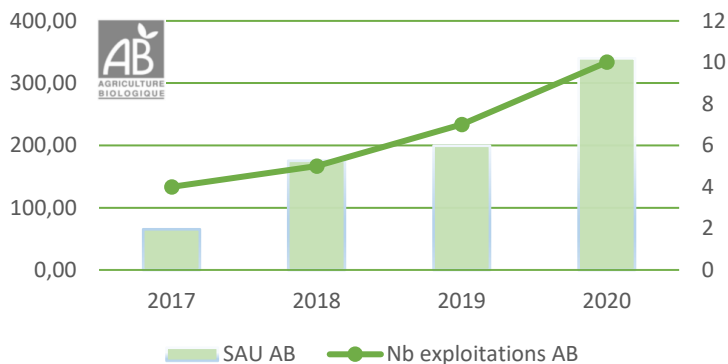


EVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL SUR L'AAC DEPUIS 2017



	Selon RPG 2017	Selon RPG 2020
Surface totale de l'AAC (ha)	2841	2841
Surface cultivée SAU* (ha)	1944 68,4% S. AAC totale	1924 67,7% S. AAC totale
Nombre d'exploitations agricoles	59	56
Surfaces agricoles en HERBE (ha)	191	223
Surfaces agricoles en GRANDES CULTURES (ha)	1721 89% SAU	1524 79% SAU
<i>Surfaces hors vignes, herbe et hors divers</i>		

CHARENTE EAUX
Données : IGH BD TOPO, Charente-Eaux
Conception : Charente-Eaux - Céline Perrin
AAC_rpg_2021
Date : 13/5/2022



Evolution de l'assolement sur l'AAC en bref...

CONSTATS 2017

89,5% de la SAU* représentée par les **grandes cultures** (céréales, oléagineux et protéagineux) en 2017

58,9% de la SAU* pour la part en **céréales** en 2017

9,8% de la SAU* occupée par des surfaces en herbe en 2017, Après 2015 avec la clarification du classement PAC des prairies de nouvelles remises en herbes ont eu lieu. Une légère hausse de la part en herbe dans l'assolement de 2% de la SAU entre 2012 et 2017

10,3% de la SAU* occupée par des légumineuses et protéagineux en 2017. La part de légumineuse est passé de 1,5% de la SAU en 2012 à 11% de la SAU en 2017

3,4% de la SAU* en Agriculture Biologique en 2017

ET EN 2020...

87,6% de la SAU* en grandes cultures en 2020 - **Une légère perte (2%) entre 2017 et 2020**

51,5% de SAU* en céréales en 2020, soit **une perte de près de 7,4%**

11,6% de la SAU* en 2020 - Soit une légère hausse de 1,8% de 2017 à 2020

12,3% de la SAU* en 2020 - Une **légère augmentation** entre 2017 et 2020 (+2%)

17,7% de la SAU* en 2020 - **Une augmentation entre 2017 et 2020 (+14,3%)**

*SAU : Surface Agricole Utile

LES OBJECTIFS QUALITE DE L'EAU BRUTE DE LA SOURCE DE ROCHE



Au regard de la qualité des eaux brutes captées, la préservation de la source de Roche présente comme enjeu principal la **baisse des concentrations maximum en nitrates** sous la limite des 50 mg/L. La problématique « pesticides » ne doit cependant pas être négligée au regard de la sensibilité de ces captages vis-à-vis de ces molécules, avec **une réduction du risque sur les paramètres « phytosanitaires »**

RAPPEL: Objectif NITRATES fixé pour 2023

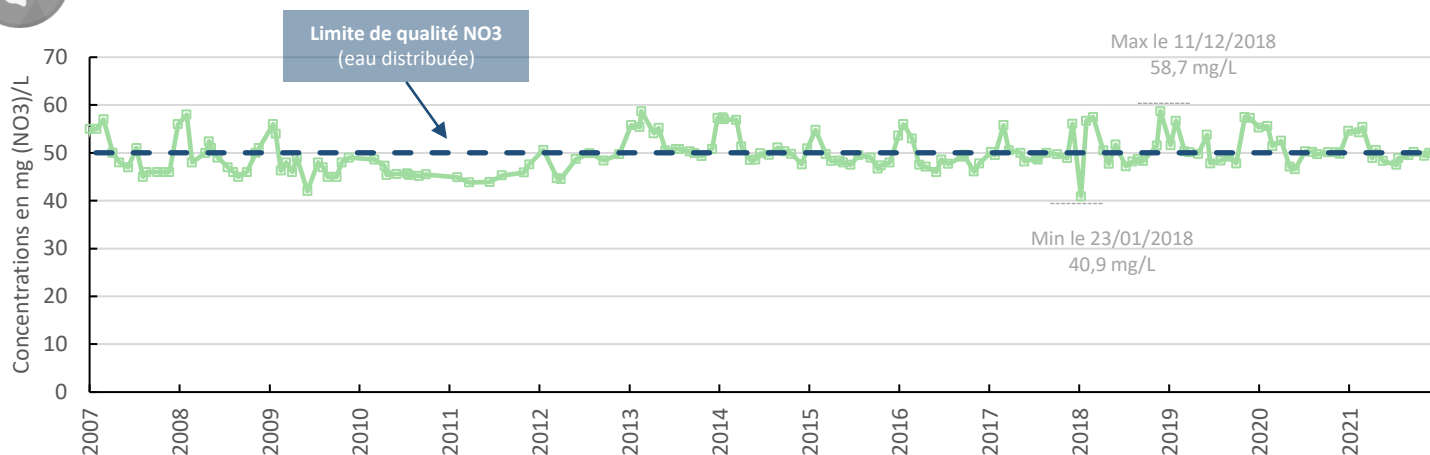
-13% des concentrations en nitrates (objectif intermédiaire qui s'inscrit sur une période allant jusqu'en 2023)

RAPPEL : Objectif MOLECULES PHYTOSANITAIRES fixé pour 2023

-23% de l'Indice de Traitement Herbicides* du Territoire (passage d'un IFT H de 1,9 à 1,46)

*IFT H : correspond à la dose de produits phytosanitaires à usage herbicide apportée par hectare

Evolution des teneurs en nitrates mesurées sur les eaux brutes de la source de Roche

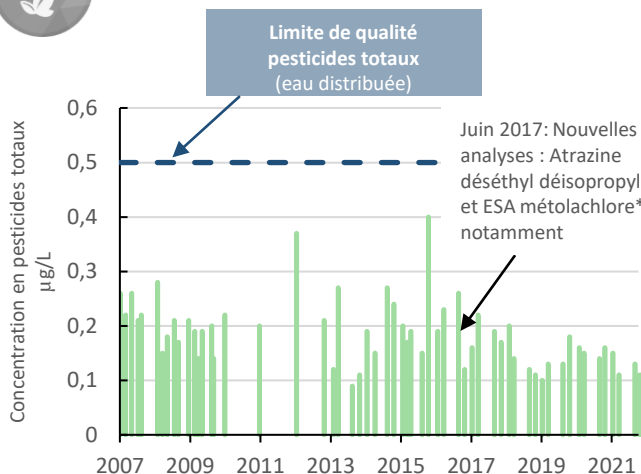


Objectif NITRATES

Concentration maximum en nitrates sur eaux brutes < 56 mg/L en 2023

	2018	2019	2020	2021
Concentration maximum en nitrates sur <u>eaux brutes</u> < 56 mg/L en 2023	Non Atteint 58,7 mg/L	Non Atteint 57,5 mg/L	Atteint 55,6 mg/L	Atteint 55,4 mg/L

Evolution des teneurs en pesticides totaux mesurées sur les eaux brutes de la source de Roche



	2018	2019	2020	2021
Objectif PHYTO Absence de dépassement de la limite de qualité de 0,1 µg/L pour les matières actives AUTORISEES	Atteint <0,1 µg/L	Atteint <0,1 µg/L	Atteint <0,1 µg/L	Atteint <0,1 µg/L

* Métolachlore : les process analytiques ne permettent pas de distinguer métolachlore (interdit depuis 2003) et S-Métolachlore (autorisé)

Nombre de molécules de PESTICIDES analysées :

- En 2017 : 204 molécules, dont 9 nouveaux métabolites issus de la dégradation d'une molécule mère à partir de juin 2017,
- En 2021 : 294 molécules.

Evolution de la qualité des Eaux Brutes de la source de Roche en bref ...

L'objectif annuel vis-à-vis du paramètre nitrates est atteint pour les années 2020 et 2021. Les concentrations maximum en nitrates ont atteint 58,5 mg/L en 2018. Les moyennes annuelles présentent une évolution globale à la baisse entre 2018 et 2021 (58,7 mg/L en 2018 à 55,4 mg/L en 2021). Une tendance globale à la baisse semble se dessiner mais reste supérieure à la limite de qualité de 50 mg/L.

L'objectif annuel vis-à-vis du paramètre phytosanitaires est atteint sur la période 2018-2021 (absence de matières actives **AUTORISEES** quantifiables <0,1 µg/L). Les molécules de pesticides quantifiées dans les eaux brutes de la source sont des herbicides. Les métabolites de l'atrazine (molécule interdite d'usage depuis 2003) et du métolachlore (Métolachlore* interdit depuis 2003, mais S-Métolachlore autorisé. Le produit de dégradation (ESA-) peut être issu des 2 molécules).

▶ LES ACTIONS ET LEUR AVANCEMENT A MI-PAROURS

Le programme d'actions volontaires en cours sur l'AAC source de Roche fixe des objectifs chiffrés pour chaque action ou groupe d'actions.

DEVELOPPER LES INFRASTRUCTURES AGRO-ECOLOGIQUES

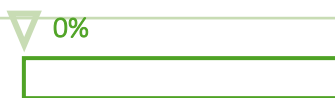
PLANTER ET RESTAURER LES LINÉAIRES DE HAIES, BANDES ENHERBÉES ET BOISEMENTS

Objectif 2023	Vallées sèches : 1 000 ml de haies 10 ares de bandes enherbées	Vallon des Nègres : 1 000 ml de haies 10 ares de bandes enherbées	Coteaux calcaires : 3 000 ml de haies 30 ares de bandes enherbées
----------------------	--	---	---

Indicateurs de suivis	Linéaire de haies plantées <i>V Renseigné</i> Nombre d'agriculteurs engagés dans un projet de plantation <i>X Donnée non disponible</i> Surface de boisements plantés <i>X Donnée non disponible</i>
------------------------------	--

Etat mi-parcours (fin 2021)	0 ml de haies plantées* <i>* Données partielles : Prom'haies / CETEF (manquent CA16 et Fédé de chasse)</i>
------------------------------------	--

Etat d'avancement (2021/ objectif 2023)



En parallèle	Production et envoi d'une plaquette de communication sur le rôle de l'arbre et de la haie et proposant un soutien technique et financier pour les porteurs de projets
---------------------	---

Perspectives	Organisation d'une journée technique sur la haie (entretien, plantation...) en partenariat avec Charente Eaux et les opérateurs techniques
---------------------	--

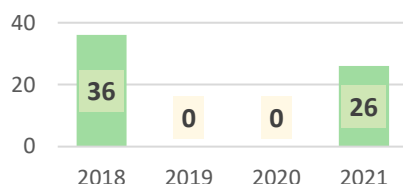


DÉVELOPPER LES COUVERTS ENVIRONNEMENTAUX EN SECTEUR GRANDES CULTURES

Objectif 2023	17 ha de couverts environnementaux	80 ha de surface herbagère à vocation fourragère
----------------------	---	---

Indicateurs de suivis	Surface de couverts environnementaux implantés (via les MAEC Création de prairies) <i>V Renseigné</i>	Etapes de l'étude filière Surfaces fourragères implantées Nombre de céréaliers et éleveurs engagés
------------------------------	---	--

Etat à mi-parcours (fin 2021)



62 ha de couverts environnementaux implantés
NB : PAEC non ouvert en 2019 et 2020

Réalisation d'une étude filière : *X Action non engagée*
Organisation de rencontres individuelles : *X Action non engagée*

Etat d'avancement (2021 / objectif 2023)



X Action non engagée

En parallèle	Production d'une plaquette MAEC Création de prairies en 2021	Réalisation d'un guide sur le pâturage des couverts (CIVAM du Ruffécois)
---------------------	--	--

Perspectives	Réflexions et positionnement du SIAEP Nord-Ouest Charente sur les futures MAEC	Réalisation d'enquêtes agricoles auprès des OPA et des agriculteurs du territoire
---------------------	--	---

▶ LES ACTIONS ET LEUR AVANCEMENT A MI-PAROURS

DEVELOPPER DES SYSTEMES DE CULTURES ECOLOGIQUEMENT PERFORMANTS

MAXIMISER LE TEMPS DE COUVERTURE DES SOLS



Objectifs 2023	80% des structures membres représentées au sein du groupe technique de pilotage de l'action 350 ha de SAU de couverts intermédiaires allant au-delà de la réglementation en vigueur
Indicateurs de suivis	Nombre de réunions du groupe technique « Cultures intermédiaires » <i>V Renseigné</i> Surfaces engagées dans Adopte Un Couvert <i>V Renseigné</i> Nombre de journées techniques réalisées <i>V Renseigné</i>
Etat à mi-parcours (fin 2021)	0 ha engagé → Echec de l'action (peu incitative) mais les agriculteurs font tout de même des couverts

Etat d'avancement (2021 / objectif 2023)	Surfaces engagées dans AUC : 0% 6 réunions du groupe technique entre 2019 et 2021	Participation des structures aux réunions : 50% 63% 75% 75% 33% 58% juin-19 sept-19 oct-19 nov-19 2020 2021
---	---	---

En parallèle Envoi de plaquettes pour proposer des pesées MERCI à l'ensemble des agriculteurs
Contact établi avec le programme Agr'Eau (AFAF)

Perspectives Réunir le groupe de pilotage
Aborder les couverts végétaux à travers l'angle du stockage de carbone

FAVORISER LES FILIÈRES DE DIVERSIFICATION

Objectifs 2023	Permettre une diversification des assolements céréaliers en partenariat avec les Organismes Stockeurs 1 échange / an « filières » avec chaque partenaire agricole ciblé
Indicateurs de suivis	Nombre d'échanges annuels avec les partenaires agricole Nombre de projets accompagnés SAU impactée par le(s) projet(s)
Etat à mi-parcours (fin 2021)	2 échanges et projets filières accompagnés en 2021 : • Alpha Protéines : projet de création d'une unité de déshumidification de luzerne à Chenon (AAC Mouvière) → rayonnement attendu sur Roche • SAS Chassagne : projet d'agrandissement de la capacité de stockage
Perspectives	Suivi des projets filières en construction Réflexion sur le déploiement de la filière chanvre en Nord Charente

ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE DE CIRCUITS COURTS DE PROXIMITÉ

Objectifs 2023	Accompagnement d'au moins un projet
Indicateurs de suivis	Nombre de projets « circuits courts » accompagnés
Etat à mi-parcours (fin 2021)	CIVAM : • Constitution d'un groupe de travail « Diversification des ateliers et vente en circuits courts • Organisation de formations et de journées d'échanges autour de la transformation à la ferme
Perspectives	2022-2023 : « Diagnostic sur la valorisation des produits de proximité », par les BTS du Roc Fleury → Convention en partenariat avec le CIVAM du Pays Ruffécois et le PETR du Pays Ruffécois Actions du CIVAM du Pays Ruffécois : visite d'une houblonnière (Taizé-Aizie), visite de points de vente collectifs, formation « commercialiser mes produits en filière locale »



LES ACTIONS ET LEUR AVANCEMENT A MI-PARCOURS

DEVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE



Objectifs 2023

+ 500 ha de SAU en AB

100% des agriculteurs et techniciens destinataires des invitations aux commissions grandes cultures AB
100% des agriculteurs de l'AAC invités aux journées multi-partenariales

Indicateurs de suivis

Surface en AB *V Renseigné*

Nombre de commissions grandes cultures AB / an *V Renseigné*

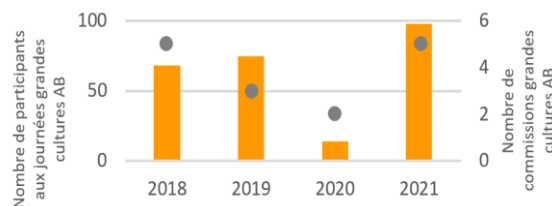
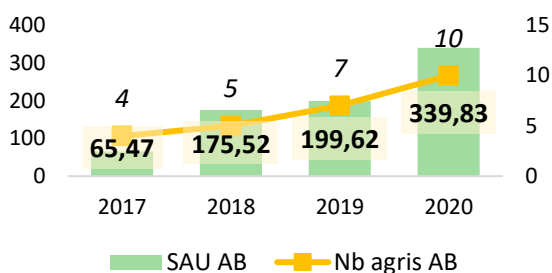
Nombre de bulletins de communication issus du réseau de parcelles AB spécifiques aux AAC / an

Nombre de participants aux journées techniques AB / an *V Renseigné*

Nombre de journées partenariales / an *X Action non engagée*

Etape de la mise en place de solutions de gestion des cultures AB entre le champs et la cellule de stockage *X Action non engagée*

Etat à mi-parcours (fin 2021)



+ 274 ha de SAU en AB

5 commissions grandes cultures AB en 2018, 3 et 2019, 2 en 2020, 5 en 2021
 1 appui à l'agrandissement de la capacité de stockage de la SAS Chassagne (2021)

Etat d'avancement (2021 / objectif 2023)

SAU supplémentaire en AB :



Perspectives

Organisation d'une journée multi-partenariale AB



ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS VERS LA CERTIFICATION ENVIRONNEMENTALE HVE



Objectifs 2023

300 ha certifiés HVE

2 exploitations certifiées HVE

Indicateurs de suivis

SAU HVE *V Renseigné*

Nombre d'exploitations certifiées *V Renseigné*

Etat à mi-parcours (fin 2021)

349 ha certifiés HVE

2 exploitations certifiées HVE

Etat d'avancement (2021 / objectif 2023)

SAU certifiée HVE:

116%



Exploitations certifiées HVE :

100%



En parallèle

Démarche collective HVE portée par la Région Nouvelle-Aquitaine et la Coop de Mansle
 Valorisation Blé CRC HVE par la Coop de Mansle

Perspectives

Révision du référentiel HVE
 Evolution PAC

Impact sur la dynamique de certification à surveiller

LES ACTIONS ET LEUR AVANCEMENT A MI-PARCOURS

INFORMER / SENSIBILISER

SENSIBILISER LES HABITANTS ET LE JEUNE PUBLIC

Objectifs 2023 Un événement de l'eau en fête par an / Une participation à un évènement grand public local par an
Un projet pédagogique sur au moins 5 classes /an

Indicateurs suivis
 Nombre d'évènement organisé (en partenariats avec les manifestations locales)/an *V Renseigné*
 Nombre de participants aux évènements grand public/an *V Renseigné*
 Nombre de classes touchées par les opérations de sensibilisation *V Renseigné*
 Nombre d'élèves touchés par les opérations de sensibilisation *V Renseigné*

Etat à mi-parcours (fin 2021) Evènement grand public : de 2 à 3 animations par an
Projets pédagogiques : 22 classes sensibilisées (soit 480 élèves) entre 2018 et 2021 (5,5 classes/an)



Perspectives Poursuivre l'ensemble des projets de sensibilisation à destination des scolaires et du grand public



Projets scolaires				
Années	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Nb élèves	151	160	85	82
Nb classes	7	7	4	4

Evènements grand public				
Années	2018	2019	2020	2021
Nb évènements	3	3	2	3
Nb participants	360	450	165	280



KISS THE GROUND
 Mardi 28 septembre
 A partir de 20h
 Avec l'intervention de Franck BAECHLER
 COSYSTEME
 SAINT-FRAIGNE - Salle des Fêtes

Saint-Fraigne Balade Gourmande
 Au cœur de la zone humide
 Samedi 5 juin 2021
 11h Inauguration Jardins Ephémères
 12h45 3 escalades gourmandes animées par le SMABACAB et le DEN
 15h30 Animation autour de l'osier
 17h30 Remises des prix du concours photos du SMABACAB
 Maison de l'eau - Rue du chant du coq - 16140 Saint-Fraigne

FÊTE DE LA CONFITURE
 Programme du SIAEP Nord-Ouest Charente
 12 et 13 septembre 2020
 Maison de l'Eau - Saint-Fraigne
 Samedi 12 septembre: Atelier Découverte du compost, Atelier Bar à eau, Spectacle Gachis-Bouzouk.
 Dimanche 13 septembre: Atelier Boissons et saccets, Atelier Découverte des zones humides, Conférence de Prom'Tales.

LES ACTIONS ET LEUR AVANCEMENT A MI-PARCOURS

COMMUNICATION GENERALE SUR LES ACTIONS RE-SOURCES

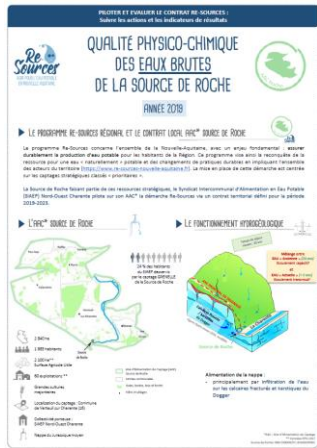
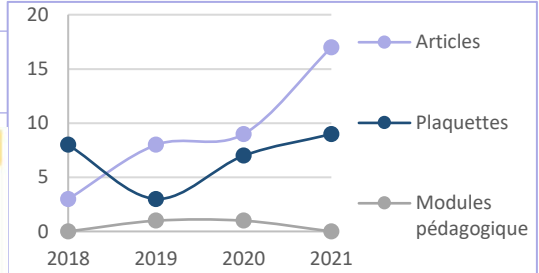
Objectifs 2023 Production et diffusion des supports prévus (Plaquette AAC Source de Roche/ programme Re-Resources / 1 article par an / articles site internet + page Facebook)
Création d'un dispositif d'animation

Indicateurs suivis Nombre de supports de sensibilisation réalisées *V Renseigné*

Etat à mi-parcours (fin 2021) Articles (presse + site internet) : de 3 en 2018 à 17 en 2021
Plaquettes : 8 en 2018, 3 en 2019, 7 en 2020 et 9 en 2021
Publications Facebook: 45 en 2018, 47 en 2019, 60 en 2020 et 59 en 2021
Modules pédagogiques : 1 en 2019 et 1 en 2020

Etat mi-parcours 2021 / Objectif 2023 La totalité des plaquettes de l'AAC a été produite
Le nombre de plaquette et d'articles augmente entre 2018 et 2021

Perspectives Acquisition d'une exposition interactive Eau du Haut en 2022



COMMUNIQUER SUR LES PRATIQUES DES AGRICULTEURS EN FAVEUR DE LA QUALITE DE L'EAU

Objectifs 2023 1 production Agri demain / 1 ferme ouverte/an
1 article/an sur le site internet du SIAEP Nord-Ouest Charente
3 films sur des exploitations agricoles
100% des agriculteurs des AAC ayant l'information d'accès au répertoire documentaire

Indicateurs suivis Nombre de supports produits *V Renseigné*
Contenu du répertoire documentaire *X Action non engagée*

Etat à mi-parcours (fin 2021) En 2019: un film sur les exploitations agricoles et une ferme ouverte
Création d'un partenariat CIVAM du Pays du Ruffécois / SMABACAB / SIAEP NOC pour la valorisation des pratiques agricoles au travers de réunion Bout de champs (Partenariat céréalier-éleveur)
Divers événements organisés par le CIVAM du Pays Ruffécois : ferme ouverte, rando-ferme, panneaux de communication au champs
En 2021: Création de support par le CIVAM, guide sur les fermes ouvertes au pâturage

Etat mi-parcours 2021 / Objectif 2023 De nombreux supports (articles, films (1 par AAC), fermes ouvertes, réunion Bout de champs,...) sont réalisés

Perspectives Poursuivre la dynamique installée sur le territoire
Maintenir les événements grand publics organisés par le CIVAM du Pays Ruffécois (café citoyen, ferme ouverte,...)
Reconduire les réunion Bout de champs en partenariat avec le SMABACAB et le CIVAM du Pays Ruffécois



MESURES D'ACCOMPAGNEMENT (OUTILS)

METTRE EN PLACE UNE STRATEGIE FONCIERE SUR L'AAC SOURCE DE ROCHE

Maitriser l'usage des sols dans les vallées sèches (170ha)

Acquisition possible par le SIAEP: 10ha

Sur l'axe de drainage: réorganiser le foncier pour le rendre attractif (AFAFE ou ECIR)

Objectifs 2023

- 5000 ml de haies, 50 ares de bandes enherbées, 17 hectares de couverts environnementaux
- 80 hectares de surface herbagères
- 520 ha d'agriculture AB

Indicateurs suivis

- Linéaire de haies planté : *X Non renseigné*
- Surfaces fourragères implantées (étude fourrage) : *X Non renseigné*
- SAU certifiée Agriculture Biologique : *V Renseigné*

Etat à mi-parcours (fin 2021)

- Définition de secteurs prioritaires
- Convention SIAEP – SAFER et mise en place d'une veille foncière
- Convention d'animation foncière SIAEP – SMABACAB

Etat d'avancement 2021/ Objectifs 2023

- Pas d'acquisition foncière



- 340 ha en AB



Perspectives

- Poursuite de la veille foncière
- Etude foncière?

Autres objectifs opérationnels

Objectifs 2023

Etat à mi-parcours (2021)

CRÉER ET ALIMENTER UN OBSERVATOIRE DU FONCIER

Disposer d'un outil fonctionnel et utilisé par les partenaires avec des données mises à jour

X Non engagée

CRÉER ET PARTAGER AVEC LES ÉLUS DES COMMUNES (OU EPCI) DES ATLAS COMMUNAUX DES SECTEURS SENSIBLES DE L'AAC

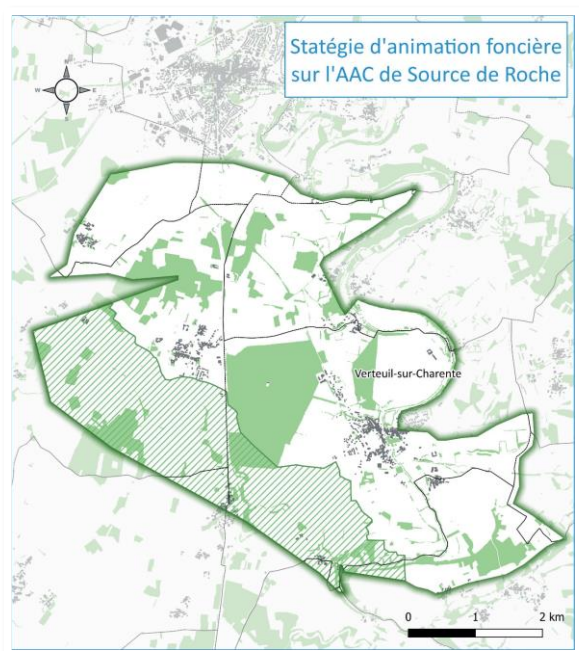
100% des communes de l'axe de drainage disposent d'un atlas des secteurs sensibles de l'AAC

*Atlas réalisé
→ A partager avec les communes et EPCI*

ACCOMPAGNER LA TRANSMISSION DES EXPLOITATIONS DE L'AAC ET RECHERCHER DES PORTEURS DE PROJET A L'INSTALLATION

100% des agriculteurs de + de 60 ans enquêtés sur leur transmission
100% des agriculteurs de + de 50 ans enquêtés (volet foncier)

X Non engagée



Légende

- Cours d'eau
- Zones urbanisées
- Boissements et haies
- Communes
- ▨ Axe de drainage

▶ LES ACTIONS ET LEUR AVANCEMENT A MI-PARCOURS

MOBILISER LES AIDES FINANCIERES AUPRES DES AGRICULTEURS ET ACCOMPAGNER LE MONTAGE DE PROJETS A FINANCER

Objectifs 2023

Objectifs opérationnels chiffrés (surfaces en AB, surface en herbe, surface en HVE...)

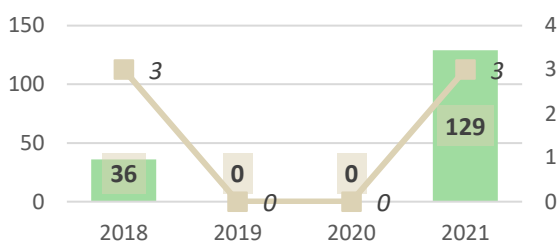
Indicateurs suivis

Nombre de dossiers accompagnés et volumes financiers consommés sur :

- PCAE *V Renseigné*
- MAEC *V Renseigné*
- CAB/MAB *V Renseigné*
- Autres aides directes *V Renseigné*

Etat à mi-parcours (fin 2021)

MAEC (surfaces et nb dossiers) :



Montant des aides : 111 200 €

PCAE et autres (nb dossiers) :

- 6 PCAE PVE
- 1 dossier LEADER

Montant des aides : 121 679 €



CAB/MAB :

Montant des aides : 388 035 €

Perspectives

Continuer d'accompagner les agriculteurs dans leurs différents projets d'exploitation



EVALUER ET PILOTER LE CONTRAT RE-SOURCES

Objectifs opérationnels

Etat d'avancement 2021/ Objectifs 2023

CRÉER UNE BASE DE DONNEES CARTOGRAPHIQUE POUR LES CONTRATS (GESTION/SUIVI/EVALUATION)

- 100% des indicateurs de suivi relatif aux actions Re-resources capitalisés sur la plateforme ODELIANE
- 100% des données capitalisé valorisable par les élus et partenaires impliqués

X Non renseigné

FORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS AUX FONCTIONNEMENT HYDROGEOLOGIQUE ET HYDROPEDOLOGIQUE

- Organiser un moins 1 sessions techniques / an
- 80% du public présent pendant la cession proposé
- 100% de participant « très satisfaits »
- Rencontre Bouts de champs

V Action engagée

GERER L'ANIMATION GENERALE DU CONTRAT

- Atteindre les objectifs fixés pour chaque objectif opérationnel
- Favoriser et entretenir la dynamique territoriale

V Action engagée

SEMINAIRE ANNUEL EAU, AGRICULTURE ET TERRITOIRES

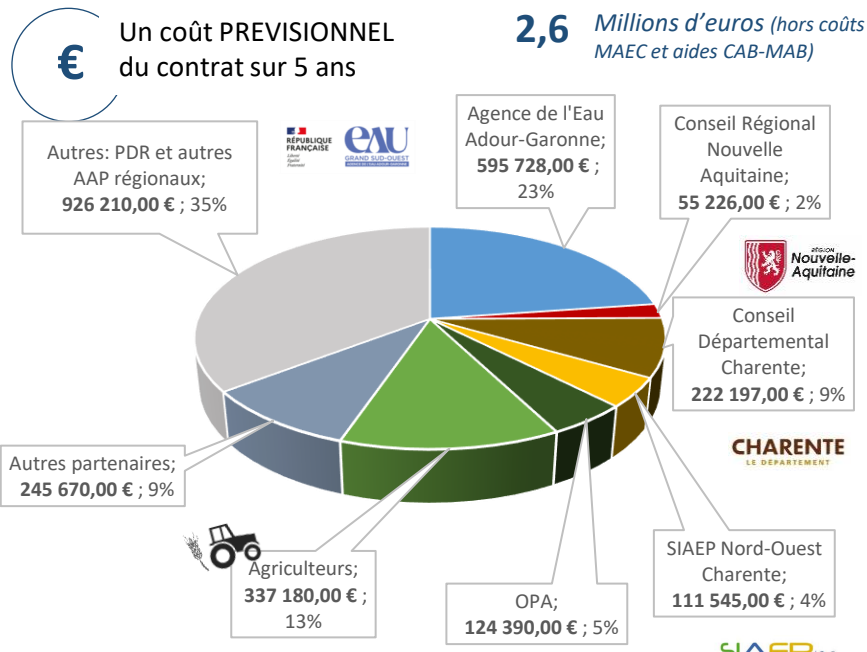
- 80% du public cible présent à la session proposé
- 100% de participants « très satisfaisant »
- 1 séminaire « EAU, AGRICULTURE et TERRITOIRE »/an

X Action non engagée

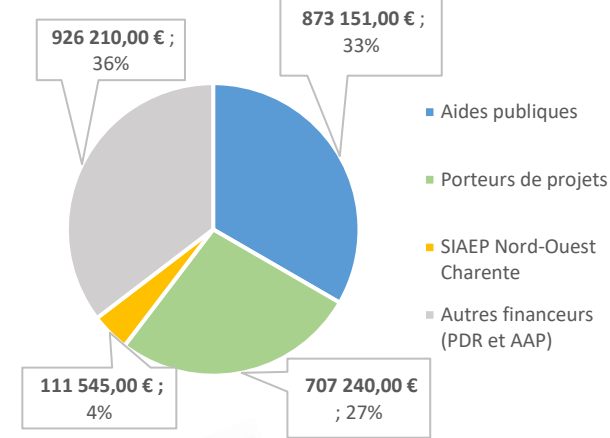
ÉLÉMENTS FINANCIERS



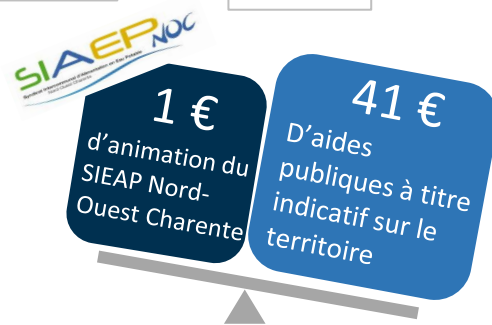
Rappel du plan de financement indicatif du contrat Re-Resources AAC Source de Roche 2019-2023



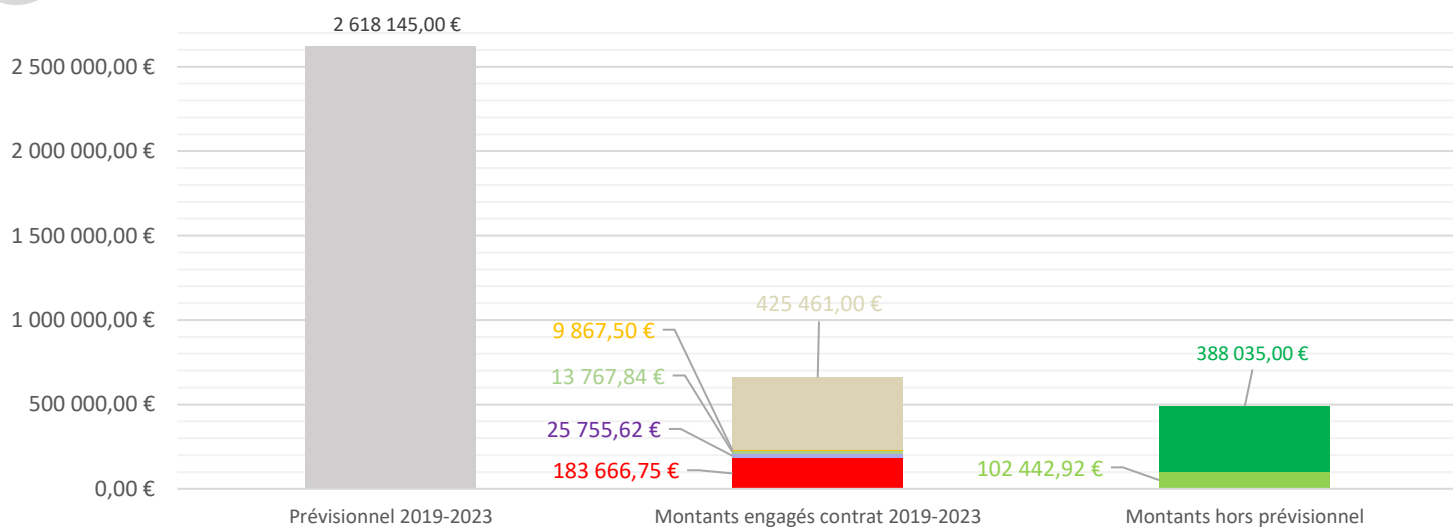
Répartition du montant PREVISIONNEL du contrat sur 5 ans :



Ainsi :



Éléments financiers à mi-parcours (fin 2021)



Montants engagés / an pour les actions :

- Pilotage de la démarche – animation – 183 666,75 €
- Aides à l'investissement – 425 461 €
- Communication - sensibilisation – 25 755,62 €
- Développement de l'agro-écologie – 13 767,84 €
- Développement de l'Agriculture Biologique – 9 867,50 €
- Développement des partenariats céréaliers- éleveurs – 1 359,80 €
- Veille foncière – 128,77 €

Montants engagés hors prévisionnel contrat :

- Aides CAB-MAB – 388 035 €
- MAEC – 102 442,92 €

ÉLÉMENTS FINANCIERS

Bilan des montants consommés à mi-parcours, entre 2018 et 2021...



Ainsi, selon les éléments financiers disponibles, **660 000 € ont été consommés entre 2018 et 2021** (hors MAEC et aides CAB-MAB) pour un **budget prévisionnel indicatif de 2 620 000 €** (soit 25% du budget prévisionnel indicatif 2019-2021).

Le reliquat par rapport au budget prévisionnel indicatif 2019-2023 total s'élève donc à 1 960 000€.

Les aides CAB-MAB 2018-2020 représentent 388 000€ et les MAEC 2018 et 2021, environ 102 450 €.

Le montant consommé s'élève à 1 150 500€ en incluant les aides CAB-MAB et MAEC. Sur ce montant total, la part de l'autofinancement des agriculteurs 2018-2021 représente 25% du montant consommé, l'autofinancement des partenaires agricoles 1,2%, les aides publiques 70% et l'autofinancement du SIAEP Nord-Ouest Charente 4%.



INFORMATIONS / CONTACTS

Marine TALLON
Responsable des services
SIAEP Nord-Ouest Charente

☎ 05 45 65 97 17
☎ 07 87 56 60 27

m.tallon@siaepnordouest16.fr

Aurore CUILLERIER
Animatrice Re-Sources
SIAEP Nord-Ouest Charente

☎ 05 45 65 97 17
☎ 06 73 53 66 87

a.cuillierier@siaepnordouest16.fr

Mélanie FIGADERE
Animatrice agro-environnement
SIAEP Nord-Ouest Charente

☎ 05 45 65 96 27
☎ 06 75 97 20 10

m.figadere@siaepnordouest16.fr

Contrat Re-Ressources 2019-2023 AAC Source de Roche

Animation par :

Avec l'appui de :



Plaquette réalisée avec le concours financier de :

Réalisation avril 2023:



Conception graphique :

